



INSTITUT DES DROITS DE L'HOMME DES AVOCATS EUROPÉENS – ISTITUTO DEI DIRITTI DELL'UOMO DEGLI AVVOCATI EUROPEI – INSTITUT FÜR MENSCHENRECHTE DER EUROPÄISCHEN ANWÄLTE – ΙΝΣΤΙΤΟΥΤΟ ΑΝΘΡΩΠΙΝΩΝ ΔΙΚΑΙΩΜΑΤΩΝ ΤΩΝ ΕΥΡΩΠΑΙΩΝ ΔΙΚΗΓΟΡΩΝ – INSTITUDO DE DERECHOS HUMANOS DE ABOGADOS EUROPEOS – INSTITUT LIDSKÝCH PRAV EVROPSKÝCH ADVOKATU – INSTYTUT ADWOKATÓW EUROPEJSKICH NA RZECZ PRAW CZŁOWIEKA – INSTITUT FOR MENNESKERETTIGHEDER AF EUROPEAEISKE ADVOKATER – INSTITUTO DE DIREITOS HUMANOS DOS ADVOGADOS EUROPEUS – EUROPEAN BAR HUMAN RIGHTS INSTITUTE

***Ces avocats
assassinés, emprisonnés, persécutés dans
le monde***



MARS 2020



RAK
Rechtsanwaltskammer
Berlin



**Barreau
de Luxembourg IDHBP**



**AVOCATS EUROPÉENS DÉMOCRATES
ADVOGATI DEMOCRATICI EUROPEAN
ADVOCATS EUROPEUS DIMOCRATICI
ΑΒΟΓΑΤΟΙ ΕΥΡΩΠΕΙΟΙ ΔΗΜΟΚΡΑΤΙΚΟΙ
EUROPEAN DEMOCRATIC LAWYERS**

**AMSTERDAMSE ORDE
VAN ADVOCATEN**



**ORDRE DES AVOCATS
DE GENÈVE**



www.idhae.org

Ephéméride

Depuis le 28 février 2020 :

- PHILIPPINES – 28 février 2020 : Bayani Dalangin nouvel assassinat d'un avocat aux Philippines.
- MEXIQUE – 2 mars 2020 : Fernando Camacho Landeros, assassiné dans son cabinet, près du centre-ville de Celaya.
- MALAISIE – 3 mars 2020 : Fadiyah Nadwa Fikri, poursuivie par la police fédérale pour un tweet invitant les militants pro-démocratie à se joindre à une manifestation pacifique.
- MEXIQUE – 5 mars 2020 : Rolando Valerio Magdaleno, un cinquième avocat tué à Ciudad Juárez au cours des 9 derniers mois.
- CUBA - 6 mars 2020 : Julio Alfredo Ferrer Tamayo, avocat de Cubalex a été empêché de se rendre en Argentine pour participer à la conférence «Défis de l'activisme en faveur des droits humains en Amérique latine», à Buenos Aires.
- ÉGYPTE – 10 mars 2020 : Zyad el-Elaimy, avocat, ancien député et l'un des dirigeants du Parti social-démocrate égyptien, condamné à un an de prison et à 20 000 livres égyptiennes (environ 1 162,86 €) par le tribunal correctionnel de Mokattam pour une interview télévisée donnée en 2017 à la BBC.
- NIGERIA- 12 mars 2020 : Soalabor West, enlevé dans sa ferme avicole à Aluu à Port Harcourt et retrouvé mort le 18 mars au soir.
- AZERBAÏDJAN - 12 mars 2020 : La Cour juge que la radiation du barreau de Aslan Ismayilov, par le Présidium du barreau d'Azerbaïdjan en 2013 a violé la Convention.
- ZAMBIE –13 mars 2020 : John Sangwa SC interdit d'exercer devant un tribunal zambien par le « pouvoir judiciaire » qui l'accuse d'avoir émis des propos irrespectueux à l'encontre des juges lors d'entretiens télévisés.
- IRAN – 18 mars 2020 : Soheila Hijab, condamnée à 18 ans de prison après que sa mise en liberté été ordonnée moyennant le versement d'une caution de caution de 3 milliards de tomans
- MEXIQUE – 23 mars 2020 : Isaac Medardo Herrera Avilés, avocat et militant écologiste, abattu à son domicile de Jiutepec, Morelos.
- NIGERIA – 24 mars 2020 : Emperor Gabriel Ogbonna placé en détention pour avoir publié sur Facebook des messages critiquant le gouverneur de l'État d'Abia.
- ÉGYPTE – 27 mars 2020 : Mohsen el-Bahnasi, arrêté par la sécurité nationale après avoir été attiré dans un guet-apens après avoir réclamé la libération des prisonniers égyptiens menacés par l'épidémie de COVID-19.
- IRAN – 28 mars 2020 : Libération de Mohammed Najafi de la prison d'Arak.
- TURQUIE – 31 mars 2020 : Ayşegül Çağatay, Membre du Halkın Hukuk Barosu (« Bureau des droits du peuple »—HHB) libérée de la prison de Silivri. Elle avait été arrêtée à Istanbul le 20 juin 2019, en même temps qu'Ebru Timtik, Nadide Özdemir, Görkem Ağdede..
- VENEZUELA - 31 mars 2020 : Henderson Maldonado, arrêté par la Garde nationale alors qu'il soutenait des patients qui réclamaient l'essence afin de se rendre dans leur centre de dialyse.

Extraits pages suivantes

NE LAISSONS PAS NASRIN SOTOUDEH MOURIR EN PRISON

اجازه ندهید که در زندان بمیرد

Les prisonniers politiques en danger de mort ans les prisons en Iran



Nasrin Sotoudeh, lauréate du prix du Prix des droits de l'homme Ludovic-Trarieux 2018, condamnée à 38 ans de réclusion et à 148 coups de fouet, est en grève de la faim pour réclamer la «liberté de tous les prisonniers politiques» au milieu de l'épidémie meurtrière de COVID-19. Elle a déclaré à son mari, Reza Khandan, être pleinement consciente des dangers d'une grève de la faim en période de pandémie non contrôlée et qu'elle ne s'y était résolue qu'en «dernier recours» : « Si nous devons mourir, soyons aux côtés de nos familles ».

Selon l'agence officielle IRNA, le virus a déjà contaminé au 29 mars 2020, 38.309 personnes dans le pays, et en a tué 2.640. On est en droit de craindre le pire en présence d'une épidémie virale mortelle alors que les prisons iraniennes manquent de médicaments essentiels et de fournitures sanitaires. Conscientes du danger mortel qui guette les prisons, les autorités judiciaires iraniennes ont annoncé le 18 mars, avoir libéré 85 000 détenus pour empêcher la propagation du COVID-19. Mais, fidèles à une pratique bien établie, les autorités iraniennes veulent traiter plus durement les prisonniers politiques.

En période normale et sans risque majeur, les avocats détenus, notamment, ont connu faute de soins, une détérioration vertigineuse de leur santé, comme :

Abdolfattah Soltani, libéré de prison, en novembre 2018, après 2630 jours en détention, brisé par le régime carcéral et miné par de sévères troubles cardiaques, doublés de problèmes digestifs. Pendant quatre ans et quatre mois, bien qu'ayant été à quatre reprises emmené au dernier moment à l'infirmerie de la prison, il n'a pas pu obtenir soins hospitaliers pour des douleurs thoraciques et de graves palpitations cardiaques. Ce n'est qu'en 2016, qu'il a enfin été hospitalisé dans un état grave, mais il a dû aussitôt retourner en prison, avant toute convalescence, toute prolongation pour motif thérapeutique lui ayant été refusée.

Mohammad Ali Dadkhah, laissé sans soins adaptés, entre 2011 et 2016, pour des maladies cardiaques, pulmonaires et rénales. En février 2013, il a été transféré à un hôpital extérieur pour le traitement de son rein, mais il a été renvoyé en prison, dix jours après. Après près de cinq ans de prison, plusieurs médecins, dont des spécialistes du cœur, des poumons et de l'orthopédie, ont dû en catastrophe demander sa libération anticipée, en mars 2016.

Nasser Zarafchan, détenu de 2002 à 2007 à la prison d'Evin, a vu systématiquement refuser par le procureur général de Téhéran ses multiples requêtes déposées notamment par son avocate, Shirin Ebadi, pour demander qu'il soit soigné d'urgence en dehors de la prison pour une affection rénale chronique.

Déjà, dans une déclaration publiée le 28 avril 2016, un groupe d'experts du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations Unies (OHCHR), avait conclu que plus d'une douzaine de prisonniers politiques en Iran, étaient en danger de mort en détention à cause de leur état de santé qui empirait et du refus continu des autorités iraniennes de leur donner accès à un traitement médical.



Ces avocats assassinés, emprisonnés, persécutés

MARS 2020

de A à Z

- AZERBAÏDJAN – Aslan Ismayilov
 - CHINE – Ding Jiaxi
 - CHINE – Chen Qiushi
 - CHINE – Wang Quanzhang
- CUBA – Julio Alfredo Ferrer Tamayo
 - ÉGYPTE – Zyad el – Elaimy
 - IRAN – Amirsalar Davoudi
 - ÉGYPTE – Mohsen el-Bahnasi,
 - IRAN – Soheila Hijab
 - MALAISIE – Fadiyah Nadwa Fikri
- MEXIQUE – Fernando Camacho Landeros
- MEXIQUE – Isaac Medardo Herrera Avilés
- MEXIQUE – Rolando Valerio Magdaleno
- NIGERIA – Emperor Gabriel Ogbonna
 - NIGERIA – Soalabor West
 - PHILIPPINES – Bayani Dalangin
- VENEZUELA – Henderson Maldonado.
 - ZAMBIE – John Sangwa

Extraits pages 3 à 18.

PHILIPPINES - 28 février 2020

Bayani Dalangin

Nouvel assassinat d'un avocat aux Philippines



Bayani Dalangin y Parumog, 73 ans, a été abattu par un tireur non identifié, vers 19 h 15, dans son bureau de Barangay Poblacion Sur, à Talavera, Nueva Ecija. Il recevait un client dans son bureau lorsqu'un homme cagoulé a garé sa moto devant le cabinet, a demandé l'avocat Bayani Dalangin et a tiré à plusieurs reprises avec un pistolet de calibre 45. Le suspect a repris sa moto et s'est enfui immédiatement après. Cinq douilles ont été retrouvées par les enquêteurs sur les lieux du crime.

Blessé par balle à diverses parties du corps Bayani Dalangin, a été transporté d'urgence à l'hôpital

général de Talavera mais a été déclaré mort à son arrivée.

L'attaque s'est produite alors que plane toujours l'angoisse sur le sort d'un autre avocat de Nueva Ecija, Alwyn Mendoza, 38 ans, habitant de Cabanatuan comme Bayani Dalangin, qui avait été enlevé par des hommes non identifiés sous la menace d'une arme à feu, en février 2019.

Dans un communiqué, la présidente de la Commission des droits de l'homme (CDH), Jacqueline Ann de Guia, a fermement condamné ce nouveau meurtre d'un avocat, déclarant que les cas croissants d'attaques et d'exécutions extrajudiciaires d'avocats nécessitent une attention et une préoccupation sérieuses de la part du gouvernement à qui il appartient de fournir des mesures de protection adéquates pour garantir la sécurité et l'intégrité physique des avocats et du peuple. «*Ces menaces et attaques graves nuisent à la capacité des avocats et des autres membres du secteur de la justice à fournir une représentation juridique efficace et les empêchent d'exercer librement leur profession*», a-t-elle déclaré. «*Les avocats qui travaillent sur des affaires sensibles et très médiatisées s'exposent à des représailles et doivent vivre dans le souci permanent de leur sécurité et de leur indépendance* », a-t-elle ajouté.

Bayani Dalangin est le troisième avocat assassiné en deux mois au cours de l'année 2020, après Ray Moncada et Anselmo « Sato » Carlos, en janvier. En 2018, 16 avocats ont été victimes d'attaques de tueurs à gages, aux Philippines. 4 ont miraculeusement survécu aux balles, 12 sont morts. Au cours de l'année 2019, au moins un avocat est tombé chaque mois sous les balles de tueurs aux Philippines. Deux ont survécu. (Voir: *Ces avocats assassinés*, etc. 2019, p. 47).

CHINE

Chen Qiushi

L'avocat-journaliste citoyen qui avait dès le début voulu dire au monde la vérité sur l'épidémie du coronavirus disparaît à Wuhan



Chen Qiushi 34 ans, a étudié le droit à l'Université du Heilongjiang avant de rejoindre un cabinet d'avocats à Pékin, après avoir obtenu son diplôme. Militant pro-démocratie et journaliste citoyen, il avait pris le train pour Wuhan, le 23 janvier, juste avant le confinement de la métropole de la province du Hubei afin de mener des investigations sur l'épidémie de coronavirus.. Inlassablement, il arpentait la ville, smartphone et perche à selfie à la main, et visitait tous les points chauds : hôpitaux, supermarchés, funérarium, familles de victimes, taxis volontaires. Il avait relaté avec son smartphone la situation sanitaire catastrophique qui

y régnait ; les hôpitaux surchargés de patients, les souffrances de la population ou l'insuffisance des mesures prises par le gouvernement chinois face au virus. « Il manque des masques, des vêtements de protection, du matériel, et surtout – le plus important – il manque des kits de diagnostic. Sans ces kits, pas moyen de vérifier que vous avez le virus, vous ne pouvez que vous mettre en quarantaine vous-même, chez vous. »

Au cours de ses investigations, il avait acquis une certitude : l'État ne disait pas la vérité. Dans l'une de ses dernières vidéos, Chen Qiushi apparaissait à l'écran les yeux cernés : « J'ai peur. Devant moi, il y a le virus. Derrière moi, il y a le pouvoir légal et administratif de la Chine. » Malgré la peur, il promettait de continuer à travailler tant que la crise se poursuivrait. Rapidement, ses reportages critiques, partagés à l'étranger via un VPN, lui ont offert une notoriété considérable.

Mais, le 6 février, aux alentours de 19 heures, Chen Qiushi a disparu. Depuis personne n'a plus eu de nouvelles de lui. Plusieurs jours après, les autorités de police ont expliqué à sa mère que Chen Qiushi avait été « mis en quarantaine » parce qu'il avait passé « trop de temps dans les hôpitaux ». Une mise en quarantaine forcée qui ressemble fort à une détention au secret, puisqu'il est également privé de moyens de communication. Dans le même temps, les policiers de Wuhan et de Qingdao ont déclaré à CNN qu'ils n'avaient aucune information sur Chen. Alors que des centaines de milliers de personnes en Chine commençaient à exiger la liberté d'expression en ligne, le régime a voulu censurer certaines informations relatives à l'épidémie et gérer de manière totalement opaque et bureaucratique cette crise devenue mondiale.

Ce n'est pas la première fois que Chen Qiushi est réduit au silence par les autorités. Il s'était rendu à Hong Kong l'été dernier et avait publié des vidéos des manifestations en faveur de la démocratie. Les autorités avaient fermé ses comptes sur les réseaux sociaux.

IRAN

Amirsalar DAVOUDI

En grève de la fin depuis le 9 février



Depuis sa prison, Amirsalar Davoudi a réussi, après 15 mois d'incarcération, dont 190 jours à l'isolement, à envoyer une lettre ouverte annonçant qu'il avait entamé depuis le 9 février 2020, une grève de la faim pour protester contre le fait que les autorités pénitentiaires n'ont pas accepté de lui accorder la permission qu'il avait sollicitée de rentrer chez lui pour quelques jours. Il a déclaré dans sa lettre qu'il avait promis à sa petite fille d'aller la voir quelques jours, et que c'était la seule raison pour laquelle il avait demandé un congé. Il a

rejeté la responsabilité des conséquences de sa grève de la faim sur les autorités judiciaires, notamment le juge en chef Ebrahim Raisi, le procureur adjoint chargé de l'observation, le procureur adjoint de Téhéran et le procureur de Téhéran.

Les conditions de détention d'Amirsalar Davoudi sont préoccupantes : depuis le 20 novembre 2019, il n'a été autorisé à recevoir aucune visite, mis à part celle de ses parents le 21 janvier. Mais les visites ont toujours été interdites à sa femme. Il n'a pas pu consulter son avocat, ni s'entretenir avec le médecin de la prison où il est incarcéré. Des organisations de défense des droits de l'homme ont fait état de leurs craintes quant à de possibles actes de torture.

Amirsalar Davoudi (ou Davoodi), 39 ans, a défendu de nombreux défenseurs des droits de l'homme devant les tribunaux iraniens et il a créé une chaîne de télégrammes pour les avocats iraniens, «*Without Retouch*», sur laquelle il a dénoncé publiquement les violations des droits fondamentaux et accordé des interviews aux médias. Il a notamment dénoncé les conditions de détention de certains prisonniers d'opinion et défendu des membres de minorités religieuses.

Arrêté le 20 novembre 2018, Amirsalar Davoudi a été détenu à l'isolement pendant plus de six mois dans le quartier 241 de la prison d'Evin à Téhéran, de son arrestation le 20 novembre 2018 au 3 juin 2019, date à laquelle il a été transféré dans un dortoir de la prison d'Evin. Le quartier 241 est géré par l'Unité de protection des renseignements judiciaires. Toute visite a été refusée à sa femme, Tannaz Kolahchian, qui est également avocate.

Le 1er juin 2019, son épouse a été informée de ce qu'il avait été condamné à 30 ans de prison au total, et 111 coups de fouet, pour « collaboration avec un État ennemi en donnant des interviews », « propagande contre l'État », « insultes envers le Guide » et « formation d'un groupe chargé de renverser l'État ». Il a également été condamné à une amende de 60 millions de rials (1261 €) et à une interdiction d'activité sur les réseaux sociaux pendant deux ans.

Amirsalar Davoudi n'avait pas fait appel de la décision, mais il est décidé en novembre 2019 d'en demander la révision, les charges contre lui étant fabriquées. Au regard de la peine la plus élevée prononcée, Amirsalar Davoudi devrait purger au moins 15 années de prison. (Voir : *L'Observatoire : La situation des avocats en Iran—ce que l'on ne vous dit pas* – Supplément IDHAE 2019, page 15).

MALAISIE – 3 mars 2020

Fadiyah Nadwa Fikri

Poursuivie par la police fédérale pour un tweet invitant les militants pro-démocratie à se joindre à une manifestation pacifique



Fadiyah Nadwa Fikri fait l'objet d'une enquête de la part de la police pour sédition en vertu de la loi sur la sédition et de la loi sur les communications et le multimédia. Elle a été convoquée pour interrogatoire au siège de la police fédérale à Bukit Aman, le 3 mars 2020 et son compte Twitter a été saisi afin que la police puisse y avoir accès.

Il lui est reproché d'avoir publié, le 29 février, un message sur Twitter dans lequel elle a écrit : « Turun ke Jalan, Demokrasi Mati (Allez dans les rues, la démocratie est morte) », afin d'exhorter les gens à se rendre à une manifestation à Dataran Merdeka, Kuala Lumpur pour protester contre la nomination de Tan Sri Muhyiddin Yassin au poste de Premier ministre. Elle avait également pris la parole lors d'une manifestation précédente, le 25 février, pour exprimer sa déception face à la situation politique actuelle du pays.

Les poursuites sont instaurées en vertu de l'article 4, paragraphe 1, point a), de la loi sur la sédition ainsi que de l'article 233 de la loi sur la communication et le multimédia pour utilisation abusive des services et des installations du réseau.

Fadiyah Nadwa Fikri avait dans un premier temps été désignée par la police comme l'organisatrice des manifestations, avant que 20 autres participants ne fassent à leur tour l'objet d'une convocation. Elle encourt jusqu'à trois ans de prison et une lourde amende.

Plusieurs rassemblements ont été organisés pour protester contre le conflit de pouvoir qui aboutit à l'effondrement de la coalition Pakatan Harapan et la démission du précédent dirigeant du pays, Mahathir Mohamad, suivis par la nomination, le 29 février, de Muhyiddin Yassin, ancien ministre de l'Intérieur, en qualité de nouveau Premier ministre du pays dont le gouvernement inclut l'ancienne coalition Barisan Nasional, battue aux élections de 2018, après avoir notamment mené une répression de la dissidence.

Avocate renommée dans son pays, Fadiyah Nadwa Fikri est membre du « Center to Combat Corruption and Cronyism », Centre de lutte contre la corruption et le copinage, une organisation indépendante à but non lucratif luttant contre la corruption en Malaisie. En sa qualité de conseillère juridique et directrice de campagne, elle mène des recherches et rédige des positions en réponse aux réformes institutionnelles et juridiques en Malaisie. Elle travaille également à réformer les politiques concernant la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption et les droits de l'homme. Elle fait par ailleurs l'objet d'une enquête de sédition distincte pour avoir prétendument insulté la monarchie après les élections de mai 2018.

MEXIQUE – 5 mars 2020

Rolando Valerio Magdaleno

Le cinquième avocat tué à Ciudad Juárez au cours des 9 derniers mois



Rolando Valerio Magdaleno, 53 ans, avocat pénaliste, a été tué dans le parking du parc Xtremo, à Ciudad Juárez. Son corps a été retrouvé, allongé sur le siège du conducteur dans son pick-up Chevy dont le moteur était en marche. Il portait des impacts de balle à la tête. Les deux coups de feu avaient été tirés de l'intérieur de la camionnette, car les douilles ont été retrouvées dans le véhicule.

Selon le président de l'Association des avocats pénalistes de Ciudad Juárez (AAPCJ), Valerio Magdaleno avait un rendez-vous avec un client à cet endroit.

Selon le président de l'AAPCJ, Valerio Magdaleno était un avocat très travailleur, très loyal. Il était en outre un membre actif de l'AAPCJ et a été tué du fait de son exercice professionnel.

Rolando Valerio Magdaleno était intervenu avec un autre avocat, Marco Iván Gloria Ruvalcaba, lui-même tué par balle le 3 octobre 2019, ainsi qu'un troisième avocat, qui craint désormais pour sa vie, dans une affaire criminelle où les membres du gang «Los Mexicles» étaient impliqués. Marco Iván Gloria Ruvalcaba avait été tué, dans un parking où des personnes liées à cette affaire lui avaient donné rendez-vous. À cette date, ses confrères ont souligné qu'il pourrait s'agir d'un meurtre causé par ses activités légales.

Valerio Magdaleno est le cinquième avocat tué à la frontière au cours des 9 derniers mois, sans qu'aucun cas ne soit résolu.

Outre, Marco Iván Gloria Ruvalcaba, assassiné le 3 octobre 2019, dans le parking d'un centre commercial situé entre les boulevards Independencia et Saragosse :

Le 12 septembre 2019, Mario Azael Zamora Garnica, 61 ans, a été retrouvé sans vie, dans un quartier du Camino Real, avec des signes visibles de torture. Ses mains étaient attachées avec des menottes qui, selon les enquêteurs de l'affaire, portaient un numéro de série et appartenaient apparemment au Secrétariat municipal de la sécurité publique (SSPM).

Le 2 juillet 2019, Ernesto Martínez Ortega, a disparu et son corps a été retrouvé dans une tombe clandestine le 25 du même mois. Selon le parquet, Martínez Ortega aurait été tué dans l'exercice de sa profession. Les enquêteurs ont déterminé que les meurtriers appartenaient au gang "Los Mexicles".

Le 20 juin 2019, Rogelio Martínez a été assassiné à son domicile dans la rue Revolution. Il était marié avec la juge Brisa Yadira Meraz Mendoza.

CUBA - 6 mars 2020

Julio Alfredo Ferrer Tamayo



Julio Alfredo Ferrer Tamayo et Laritza Diversent

Julio Alfredo Ferrer Tamayo, l'avocat de Cubalex, a été empêché la sûreté de l'État de se rendre en Argentine où il devait participer le 10 mars à Buenos Aires à la conférence «Défis de l'activisme en faveur des droits humains en Amérique latine».

Julio Ferrer Tamayo avait été invité à la conférence par le Centre pour l'ouverture et la démocratie en Amérique latine (CADAL) mais la sûreté de l'État l'a informé avant sa sortie qu'il faisait partie des personnes «réglementées», c'est-à-dire qui n'ont pas le droit de voyager à l'étranger pour des raisons politiques. Le régime cubain utilise la «réglementation sur les migrations» pour punir les dissidents en restreignant leur liberté de mouvement.

La directrice et également avocate de Cubalex, Laritza Diversent a assisté à la conférence à laquelle son partenaire était également censé se rendre, et a profité de l'occasion pour dénoncer l'arbitraire contre lui, ainsi que contre tous ceux qui, à Cuba, osent élever la voix et agir en faveur du bien-être des citoyens et du respect des droits de l'homme et des libertés. Sur son profil Facebook, Laritza Diversent a annoncé : Pensez-vous qu'ils vont nous faire taire? Je vais parler au nom de Julio Ferrer, de Luis Manuel Otero Alcántara et de tous ceux que vous réprimez. Libérez Luis Manuel ».

Selon son site Internet, Cubalex " une organisation non gouvernementale à but non lucratif, composée de défenseurs des droits humains, qui, par le biais du droit national et international, défend et promeut les droits de l'homme, en tant que forme de transformation sociale pour parvenir au rétablissement de la démocratie et de l'État de droit à Cuba. L'organisation est connue pour fournir une assistance juridique gratuite et des services consultatifs aux personnes victimes de violations des droits de l'homme et aux groupes vulnérables à Cuba.

CUBALEX vient de lancer un appel invitant les ONG et les professionnels intéressés à créer un réseau pour la défense et le respect des Principes de base relatifs au rôle du barreau dont on rappellera qu'ils avaient été adoptés à La Havane, lors d'un Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants du 27 août au 7 septembre 1990.

Ecrire à info@cubalex.org

ÉGYPTE – 10 mars 2020

Zyad el-Elaimy

Condamné à un an de prison pour avoir donné en 2017 une interview télévisée à la BBC, son procès en appel est prévu le 7 avril



Zyad el-Elaimy, 40 ans, avocat, ancien député et l'un des dirigeants du Parti social-démocrate égyptien laïque, a été condamné à un an de prison et à 20 000 livres égyptiennes (environ environ 1 162,86 €) par le tribunal correctionnel de Mokattam pour "diffusion de fausses nouvelles avec l'intention de répandre la panique parmi le peuple et de troubler la paix publique".

Plus précisément, il a été condamné pour avoir osé donner en 2017 une interview télévisée à la BBC, au cours de laquelle il avait évoqué des cas d'emprisonnement à motivation politique, de

disparition forcée et de torture en Égypte.

Zyad el-Elaimy a fait appel de la condamnation et la date du 7 avril a été fixée pour l'audience d'appel. Il reste détenu dans l'attente d'une enquête dans une autre affaire n° 930 de 2019, connue sous le nom de «Hope case», où il est accusé d'infractions liées au «terrorisme» uniquement pour avoir tenté de constituer une alliance électorale afin de participer aux élections législatives de 2020.

Zyad el-Elaimy, qui a été l'une des figures de la révolte de 2011, avant d'occuper un siège au Parlement pendant un an, avait été arrêté le 25 juin 2019 à l'aube, par des agents de sécurité en civil et il est détenu depuis dans une cellule de 4,8 m2 avec d'autres détenus à la prison de Tora. Le 11 février, il avait été extrait de la prison pour assister à la première audience sur l'affaire. Ni lui ni son avocat n'ont été informés de l'enquête en cours sur cette nouvelle affaire qui porte le n° 694 de 2020. Au cours de l'audience du 3 mars, Zyad el-Elaimy a déclaré que l'affaire était sans fondement en raison d'accusations fabriquées, de preuves falsifiées et de failles et incohérences dans les rapports d'enquête, y compris un rapport d'enquête illégal de 2017 qui l'accusait de «propagation de faux nouvelles "et" troubler la paix publique " qui n'est apparu qu'en 2019.

Il a été délibérément privé de soins de santé pendant sa détention et souffre d'une tension artérielle instable, d'asthme et d'une maladie auto-immune rare alors qu'il est détenu dans des précaires et à l'hygiène douteuse à la prison de Tora. Il a également été diagnostiqué d'une cardiomyopathie infiltrante. L'administration a refusé de remettre une déclaration détaillée de son état de santé actuel à sa famille. La mère de Zyad el-Elaimy, l'écrivaine égyptienne, Ekram Yousef, a déclaré son anxiété : "Mon fils a du diabète, une tension élevée, des ulcères et surtout une maladie respiratoire". Elle est désormais terrifiée face au risque d'exposition à la maladie. Les visites au parloir sont supprimées pour préserver, selon les autorités, "la santé et le bien-être" des détenus. La mesure, initialement prévue pour 10 jours, a été prolongée jusqu'au 31 mars. A l'heure où le pays se prépare à affronter la pandémie du Covid-19 dans des prisons égyptiennes surpeuplées, les familles des détenus politiques réclament leur libération.

ZAMBIE –13 mars 2020

John Sangwa SC

Le « pouvoir judiciaire » interdit à John Sangwa d'exercer devant un tribunal zambien



Le 13 mars 2020, le greffier par intérim et directeur des opérations judiciaires, Boniface Mwiinga, a annoncé que John Sangwa, avocat renommé en droit public, n'était plus autorisé à apparaître devant un tribunal zambien. Dans une note adressée à tous les juges de la Cour suprême, de la Cour constitutionnelle, de la Cour d'appel, de la Haute Cour, des greffiers et des magistrats, il a déclaré que l'action faisait suite à «une plainte pour faute professionnelle déposée par le « pouvoir judiciaire » auprès de la Law Association of Zambia [LAZ] contre John Sangwa, SC». John Sangwa se voit donc

interdire tout exercice professionnel devant un tribunal zambien jusqu'à nouvel ordre.

Il est à noter qu'une telle mesure, prise sans enquête contradictoire préalable et sans entendre l'intéressé, est en totale violation de la procédure disciplinaire des membres du barreau prévue dans la partie IV de la loi sur les praticiens du droit.

Mais, la véritable raison pour laquelle John Sangwa a été exclu semble trouver sa source dans son opposition à la candidature pour un troisième mandat du président Edgar Lungu. Au cours des dernières semaines, John Sangwa a multiplié les déclarations affirmant que le président Lungu n'était pas en droit de se représenter en 2021, car il avait déjà été élu deux fois conformément à la Constitution. Pour cela, il a vivement critiqué l'amendement constitutionnel proposé, le projet de loi n° 10 sur la Constitution de la Zambie. Il a également révélé le fait que le président Lungu avait nommé à la Cour constitutionnelle une série de personnes qui ne remplissaient pas les conditions constitutionnelles pour y siéger, à savoir, une formation spécialisée ou une expérience en matière de droits de l'homme ou de droit constitutionnel et 15 années d'expérience en tant que praticien du droit.

Il convient, comme l'ont fait l'American Bar Association Center for Human Rights et le Rapporteur spécial des Nations Unies sur l'indépendance des juges et des avocats, Diego García-Sayán, de condamner fermement les violations flagrantes des Principes de base du barreau subies par John Sangwa.

John Sangwa, qui exerce au sein du cabinet *Simeza, Sangwa and Associates*, a été un défenseur de la démocratie et un ardent défenseur de l'État de droit en Zambie dans de nombreuses instances gouvernementales. Il a été, en 1999-2000, président du Comité de réforme de la loi sur les médias nommé par le gouvernement pour identifier toutes les dispositions statutaires qui portent atteinte à la liberté des médias. En mars 2001, il a présidé le comité nommé pour enquêter sur les allégations de mauvaise gestion des fonds dans les médias publics: *The Zambia Daily Mail*.

IRAN - 18 mars 2020

Soheila Hejab

Condamnée à 18 ans de prison mais remise en liberté moyennant le versement d'une caution de caution de 3 milliards de tomans



Soheila Hejab Bid Sarakhsi, 29 ans, a été a été condamnée par la branche 28 du tribunal révolutionnaire islamique de Téhéran, présidé par le tristement célèbre juge Mohammad Moghisseh, à 18 ans de prison. Selon l'article 134 du Code pénal iranien, elle ne devrait purger que la peine la plus élevée, soit sept ans et six mois de prison. Mais cette exigence légale n'est pas toujours respectée en ce qui concerne les avocats et défenseurs des droits de l'homme.

Elle avait été arrêtée à son domicile de Kermanschah, le 6 juillet 2019 par les Gardiens de la révolution (les pasdarans) pour « collusion contre la sécurité

nationale », « trouble à l'opinion publique », « création de groupes pour défendre les droits des femmes », « appel à un référendum pour changer la constitution ». Elle a été soumise à de fortes pressions pendant l'interrogatoire en raison de son soutien déclaré au prince héritier iranien en exil, Reza Pahlavi.

Toutefois, après plus de 10 mois de détention, le tribunal a ordonné sa libération sous caution le 14 mars 2020, jusqu'à la fin du procès moyennant le versement d'une très lourde caution de 3 milliards de tomans (environ 64.051.84 €).

Depuis sa prison, Soheila Hejab avait écrit le 13 janvier 2020, une lettre au Defenders of Human Rights Centre évoquant les incidents survenus durant le soulèvement de novembre 2019 et de janvier 2020 et les personnes tuées lors des manifestations, en déclarant : « *Il faut briser la plume qui n'écrit pas sur l'injustice ! Il faut renverser la tyrannie !* » Le 28 janvier 2020, elle a subi des violences de la part des gardiens à la prison d'Evin. En raison de ses blessures, elle a été transportée à l'hôpital Taleghani, d'où elle est revenue sans la moindre auscultation par un personnel soignant. En février 2020, elle avait signé avec 11 autres prisonnières politiques une déclaration conjointe appelant leurs compatriotes à boycotter les élections législatives ; "*Quiconque se rendra aux urnes sera complice du meurtre par le régime de la jeunesse révolutionnaire et approuvera le régime et ses crimes*".

Précédemment, elle avait été arrêtée à Shiraz, le 28 décembre 2018 et condamnée à deux ans de prison. Elle avait été libérée après avoir purgé cinq mois à la prison d'Adelabad.

MEXIQUE – 23 mars 2020

Isaac Medardo Herrera Avilés

L'avocat en droit de l'environnement abattu à son domicile.



Isaac Medardo Herrera Avilés, 59 ans, avocat et militant écologiste, a été abattu à son domicile de Jiutepec, dans l'état de Morelos. Des hommes armés ont frappé à la porte de son domicile dans la calle Mirador et l'ont abattu à bout portant lorsqu'il a ouvert, avant de s'enfuir. Avocat et activiste sur les questions environnementales, il était la figure emblématique de la lutte contre la transformation d'une zone rurale en projet immobilier près de Cuernavaca.

Isaac Herrera avait mené une lutte pendant au moins quatre années pour s'opposer au projet de construction d'un complexe de logements, dans la région de « Los

Venados », une zone forestière écologiquement sensible à Jiutepec, en demandant que cette propriété devienne un parc municipal. Au terme de cette lutte, le projet a été suspendu et la zone qui constitue l'un des rares poumons de la municipalité de Jiutepec et devait être utilisée comme réserve naturelle.

Parmi les actions juridiques et sociales auxquelles Isaac Herrera a participé, en tant qu'écologiste et avocat, figurent "Lutte des 13 peuples pour la défense de l'eau, de la terre et de l'air", contre Fernando Fernando Aguilar Palma, qui, pendant son administration, a autorisé la société Urbasol à procéder à la construction d'un complexe de logements comprenant 2 014 lots dans la ville de Tepetzingo, Emiliano Zapata, dans l'état de Morelos. Ce projet était connu sous le nom de "La Ciénega". Il convient de mentionner que si ce projet avait été mis en œuvre, il aurait généré une pénurie d'eau dans la région centre-sud de Morelos, impactant les sources de Chihuahuita, El Salto et El Zapote.

La Commission nationale mexicaine des droits de l'homme a déclaré qu'au moins un autre militant écologiste avait été tué au Mexique au cours de l'année 2020. Selon la ce sont au moins 15 autres militant ont été tués dans l'État au cours de l'administration actuelle.

NIGERIA – 24 mars 2020

Emperor Gabriel Ogbonna

Placé en détention pour avoir publié sur Facebook des messages critiquant le gouverneur de l'État d'Abia



Le 24 mars 2020, le chef de cabinet du gouverneur de l'État d'Abia a fait irruption aux premières heures de la journée avec une équipe de policiers dans les bureaux d'Emperor Gabriel Ogbonna, avocat bien connu pour ses engagements en faveur des droits de l'homme, et a procédé à son arrestation. Il a été traduit aussitôt devant la Magistrates Court n° 6 d'Umuahia, dans l'État d'Abia, pour y être inculpé en vertu de la loi sur la « cybercriminalité ». Emperor Gabriel Ogbonna est accusé d'avoir mené un complot en lien avec le terrorisme et d'avoir publié sur Facebook des messages faux et menaçants contre le gouverneur en exercice de l'État, Victor Okezie Ikpeazu. Il lui est reproché d'avoir publié, comme

plusieurs personnes à la même date, que le gouverneur aurait « prêté serment devant Harashima (un dieu hindou) de respecter impérativement les conditions exprimées par son prédécesseur au pouvoir et de renverser le peuple de l'État d'Abia, le sénateur TA Orji, son fils Chinedum Orji et que la divinité devrait s'occuper de lui s'il échouait dans son entreprise... ». Les infractions sont punissables en vertu des articles 27 (1) a) et 18 (1) de la loi de 2015 sur les cybercrimes.

Le chef de cabinet du gouverneur étant venu en personne à l'audience du tribunal, la juge de la Magistrates Court qui était censée statuer sur la demande de mise en liberté sous caution d'Ogbonna s'est dessaisie de l'affaire en invoquant des raisons personnelles. L'affaire a été renvoyée au 31 mars. Ogbonna a été placé en détention provisoire à la prison d'Umuahia en attendant l'audience sur sa demande de mise en liberté sous caution.

Les responsables de la branche d'Aba de l'Association du barreau du Nigéria (NBA), aurait écarté l'idée d'une manifestation de protestation à cause de la pandémie de coronavirus. Ils ont saisi l'organisme national de la NBA au sujet des agissements d'un avocat d'Umuahia qui, selon eux, aurait été à l'origine de l'incarcération de leur confrère. Les jeunes avocats de la NBA, branche d'Aba ont annoncé qu'ils se rendraient à la prison d'Umuahia pour une manifestation de solidarité.

Le 29 août 2017, Emperor Gabriel Ogbonna avait déjà été victime de tirs par des hommes armés non identifiés devant sa maison, à Aba. L'affaire n'avait jamais pu être élucidée.

CHINE

Ding Jiaxi – 26 mars 2020

Le dernier avocat victime de la «Répression « 1226», détenu depuis trois mois au secret pour «incitation à la subversion du pouvoir de l'État»



Ding Jiaxi, 52 ans, a été arrêté à Pékin, le 26 décembre 2019, par des policiers du Shandong. Les documents et fichiers informatiques ont été saisis à son domicile sans qu'aucun mandat n'ait été produit. Il est, depuis, placé sous le régime de la surveillance résidentielle dans un lieu désigné (SRLD), pour «incitation à la subversion du pouvoir de l'État» ce qui implique qu'il n'a pas le droit de rencontrer son avocat. Il lui est reproché d'avoir participé à une rencontre totalement privée, à Xiamen, lors du week-end des 7 et 8 décembre, à laquelle assistait

notamment le leader du « Mouvement des nouveaux citoyens » (MNC), Xu Zhiyong. Le même jour, trois autres militants du MNC présents lors de la réunion, Dai Zhenya, le directeur financier d'une entreprise de Xiamen, Zhang Zhongshun, un professeur à l'Université du Shandong et Li Yingjun, un ouvrier d'usine, ont été arrêtés et placés en résidence surveillée dans un lieu désigné.

L'arrestation de Ding Jiaxi fait partie d'une campagne de répression désormais appelée la «Répression « 1226», lors de laquelle une vingtaine de militants et d'avocats des droits de l'homme ont été arrêtés, convoqués et mis au secret, entre Noël et le Premier de l'An. Les autres avocats qui ont été arrêtés sont : Huang Zhiqiang, arrêté le 29 décembre, à Jinhua (Zhejiang), Liu Shuqing et Zhuang Daohe, arrêtés le 31 décembre, l'un au Shandong, l'autre dans le Zhejiang, Chang Weiping, arrêté le 12 janvier, après deux semaines de clandestinité à Xi'an, dans le Shaanxi. Ils ont tous été libérés entre le 1^{er} et le 22 janvier. Xu Zhiyong a été arrêté à Guangzhou, le 15 février 2020 et il est, lui aussi, toujours détenu.

Ding Jiaxi, originaire de Yichang, dans la province du Hubei, a abandonné son travail de chercheur en aéronautique pour devenir avocat. Il a fondé en 2003 le cabinet d'avocats Dehong, à Pékin. Il était l'avocat de nombreuses personnalités du Mouvement des nouveaux citoyens, qui militent pour plus de transparence parmi les fonctionnaires, pour plus d'égalité au sein du système éducatif et pour un gouvernement constitutionnel. En 2011, il a été consacré comme l'un des dix meilleurs avocats de Pékin spécialisés en droit de la propriété intellectuelle. Il a ensuite rejoint Xu Zhiyong qui avait lancé en 2012, le MNC.

Il avait déjà été arrêté à Pékin en avril 2013 pour « rassemblement illégal », après des manifestations du Mouvement des nouveaux citoyens pour demander la transparence du gouvernement, l'état de droit et la fin de la corruption des fonctionnaires. Le 18 avril 2014, il a été condamné à trois ans et demi d'emprisonnement pour « organisation d'un rassemblement dans le but de troubler l'ordre public ». Il a aussitôt été radié du barreau. Il a été libéré le 16 octobre 2016, après avoir purgé sa peine mais il a depuis été interdit de voyager, ce qui l'a empêché de retrouver une famille basée aux États-Unis.

ÉGYPTE – 27 mars 2020

Mohsen el-Bahnasi

L'avocat qui réclamait la libération des prisonniers égyptiens menacés par l'épidémie de COVID-19 arrêté par la sécurité nationale après avoir été attiré dans un guet-apens



Le 27 mars 2020, Mohsen el-Bahnasi, 58 ans, a été interpellé violemment par la police de la sûreté de l'État. Selon ses confrères, c'est après avoir reçu un appel d'une personne qui affirmait avoir besoin d'une consultation juridique urgente et avoir accepté un rendez-vous avec elle, qu'il a trouvé à son arrivée au point convenu plusieurs agents de la sécurité nationale qui l'ont arrêté sans ménagement. Sans lui donner d'explication et sans présenter de mandat judiciaire, les agents l'ont emmené à son domicile pour effectuer une perquisition. Ils ont saisi de l'argent et confisqué son téléphone portable.

Après la perquisition, il a été transféré au quartier général de la sécurité nationale d'Helwan (Al-

Maasara), où il a été interrogé, à nouveau maltraité physiquement avant d'être isolé dans une petite pièce sale, puis d'être transféré au siège du parquet de la Sûreté de l'État. Il n'a pas été autorisé à voir son avocat.

Le lendemain, le parquet de la Sûreté de l'État du Caire a ordonné son placement en détention pendant 15 jours dans l'attente d'une enquête. Il a été inculpé d'"adhésion à une organisation terroriste" et de "diffusion de fausses nouvelles", en raison de ses publications sur les réseaux sociaux qui appelaient à la libération des prisonniers égyptiens au milieu de l'épidémie de COVID-19.

Il a été transféré à la prison de Tora, connue pour ses conditions inhumaines et insalubres. Pendant qu'il y est détenu, il court un grand risque de contracter COVID-19. Il n'a pas accès à sa famille ni à son avocat.

Mohsen el-Bahnasi a déclaré qu'il avait été convoqué, quelques jours avant son arrestation, au siège de la Sécurité nationale dans la région d'Abbasiya, où il a été interrogé sur ses écrits et ses articles proclamant la nécessité de libérer des prisonniers par crainte d'une pandémie de coronavirus. Conformément à l'injonction qu'il avait reçue lors de cet interrogatoire, il avait supprimé toutes ses publications.

Mohsen el-Bahnasi est un avocat des droits de l'homme et membre du Comité des libertés de l'Association du barreau égyptien. Il plaide pour les droits des prisonniers politiques en Egypte. En 2014, il avait représenté les intérêts des familles de 83 manifestants tués à Alexandrie lors des manifestations du printemps de 2011 qui avaient entraîné la chute du régime d'Hosni Moubarak.

VENEZUELA - 31 mars 2020

Henderson Maldonado

Arrêté par la Garde nationale alors qu'il soutenait des patients qui réclamaient l'essence afin de se rendre dans leur centre de dialyse



Dans la matinée du 31 mars 2020, Henderson Maldonado, membre de la section Lara de l'ONG *Movimiento Vinotinto*, a été arrêté alors qu'il était en compagnie de patients atteints de maladies rénales et d'agents de santé, qui manifestaient pacifiquement devant le détachement de la garde nationale bolivarienne 121 à Barquisimeto pour demander du carburant afin de pouvoir se rendre dans leur centre de dialyse pour poursuivre leurs traitements, en période quarantaine. Devant le refus, il a demandé aux policiers de policiers parler aux manifestants. La police ne lui donnant aucune réponse, il a commencé à filmer la manifestation afin de sensibiliser le public sur le caractère vital du carburant pour les agents de santé et ceux qui ont besoin d'un traitement de dialyse rénale. La police lui a interdit de filmer et a exigé qu'il efface la vidéo. Comme il a excipé de son droit de se servir librement de son téléphone portable, il a aussitôt été emmené de force à l'intérieur du bâtiment de la Garde nationale où il a été officiellement placé en garde à vue sous le prétexte de troubler l'ordre public. Là, il aurait été frappé par la police et informé qu'il serait poursuivi pour outrage et de trouble de l'ordre public. Il a été menotté à un pilier à l'intérieur du bâtiment du détachement de la garde nationale bolivarienne 121 pendant plus de 12 heures. Un colonel de police s'en est violemment pris à lui et l'a accusé d'être membre d'une ONG qui œuvrait contre les intérêts de l'Etat vénézuélien et a détruit son téléphone portable. La fondatrice du Centre de résolution des conflits du barreau de l'État de Lara, Nelly Cuenca, a directement accusé le colonel du commandement 121, Franklin Meléndez, d'être le responsable de cette «arrestation arbitraire» et des mauvais traitements infligés à Henderson Maldonado. La Commission interaméricaine des droits de l'homme a immédiatement exigé la libération de Maldonado.

Le 1^{er} avril 2020,, le premier tribunal d'Iribarren a ordonné la libération d'Henderson Maldonado et l'a placé sous contrôle judiciaire avec obligation de se présenter tous les mois Mais il a été inculpé de résistance à l'autorité (article 218 du Code pénal vénézuélien) et d'incitation publique à la violence (article 285).

Henderson Maldonado est avocat et membre actif du *Movimiento Vino Tinto*, mais également de *Red de derechos humanos del estado Lara*, *Civilis Derechos Humanos* et du *Programme vénézuélien d'éducation pour l'action en faveur des droits de l'homme (Provea)*. Il a assuré la défense de plus de 200 personnes victimes de la répression de l'État dans le cadre de manifestations publiques, notamment des professeurs, des syndicalistes, des artistes et les familles des personnes tuées à la suite de violences policières.

En Avril 2020 :

CHINE – 5 avril 2020

La fausse sortie de Wang Quanzhang



« En principe », Le terme de « libération » ne signifie pas, en Chine, remise en liberté véritable. On n'est jamais libéré lorsqu'on est un avocat défenseur des droits de l'homme en Chine. La « libération » constitue le plus souvent « une peine prolongée » ou une menace perpétuelle d'arrestation et de surveillance de la police, dont Gao Zhisheng notamment a été l'illustration. En réalité, sa « liberté » signifie qu'il sera renvoyé dans son hukou c'est-à-dire dans sa ville natale de Jinan (capitale du Shandong) et placé sous surveillance. C'est là qu'il est né le 15 février 1976. C'est là qu'il a été diplômé de

la faculté de droit en 2000 et qu'il est devenu avocat en 2003. Là, il avait été constamment menacé, suivi dans la rue par des agents de la sécurité en civil, au point de devoir déménager à Pékin en 2008.

Son épouse, Li Wenzu, qui a été constamment surveillée et arbitrairement détenue à plusieurs reprises depuis son arrestation et qui n'a pu le voir que huit fois, ne se fait aucune illusion. Dans la septième lettre qu'elle a pu recevoir, datée du 24 mars 2020, il déclare que le directeur de la prison lui avait annoncé qu'après sa « libération », il serait conduit au Shandong, loin d'elle, de son fils, de ses collègues et amis pour y être placé « sous contrôle pendant un certain temps ». Dans les propos qu'il a été amené (« contraint ») de lui écrire, il ajoute : « *Mon plus grand espoir, c'est que personne ne s'occupe de moi quand je sortirai, que personne ne soit à la porte (de la prison)[...]* » Et Li Wenzu de conclure : « *Le jugement des militants des droits de l'homme et des avocats de la rafle féroce du 9 Juillet a-t-il un tant soit peu valeur légale ? Selon le verdict, Wang Quanzhang devait recouvrer la liberté le 5 avril, qui donc pourrait encore l'empêcher de rentrer dans sa famille, cela est intolérable ! »*

Dernière des victimes de la grande répression de juillet 2015 ou "709 Crackdown" (en référence à la date du 9 juillet 2015 où elle a commencé), Wang Quanzhang, était un avocat du cabinet d'avocats Fengrui à Pékin, comme Wang Yu et Zhou Shifeng. Il avait été arrêté le dernier, le 3 août et il est resté détenu au secret pendant plus de deux ans. Les avocats nommés par sa famille n'ont jamais pu le rencontrer. Il a refusé de faire des aveux et a été « jugé » à huis clos au nom du "secret d'État, le 26 décembre 2018, avant d'être condamné à quatre ans et six mois de prison pour « subversion du pouvoir de l'État » par le deuxième tribunal populaire intermédiaire de Tianjin. Le procès s'est déroulé ". Son épouse avait été empêchée de quitter son domicile de Pékin pour se rendre au procès.

Avocat depuis 2003, Wang Quanzhang a défendu un large éventail de clients dans de nombreuses affaires de droits de l'Homme, notamment des membres du Falun Gong, du Mouvement des nouveaux citoyens, ainsi que Ni Yulan et le journaliste Qi Chonghuai. (Voir: *Ces avocats assassinés etc.*, 2019, p.49 et 2018, p. 41).



**NE LAISSONS PAS
NASRIN SOTOUDEH
MOURIR
EN PRISON**



اجازه ندهید که در زندان بمیرد